



Co'ordi

Un ordinateur
pour chacun



UN CHANTIER D'INSERTION, RECONDITIONNEMENT DES ORDINATEURS

3 étapes



1. Récupération

Les professionnels du chantier d'insertion se déplacent sur la totalité du département, afin de récupérer les ordinateurs qui ne servent plus.



2. Reconditionnement

Les ordinateurs sont reconditionnés afin de leur donner une seconde vie. Le reconditionnement est effectué en Creuse, par le biais de l'insertion et repose sur l'engagement solidaire.



3. Redistribution

L'équipement informatique est redistribué aux personnes résidants en Creuse. Ainsi, nous favorisons la connexion pour tous.

+ d'infos

✉ caccoordi2@gmail.com

☎ 06 72 25 25 15

Comité d'Accueil Creusois

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ORDINATEUR RECONDITIONNÉ*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel (portable) :

Mail :

Vous avez besoin d'un ordinateur ? (Veuillez cocher votre situation)

Votre QF est inférieur à 693 € (pièce justificative de moins de 1 mois à fournir : le Conseil départemental peut fournir cet équipement.)

Votre QF est compris entre 693 € et 1 000 € (pièce justificative de moins de 1 mois à fournir). Le Conseil départemental peut financer en partie cet équipement avec une participation à hauteur de 20 €.

Votre QF est supérieur à 1 000 €. Vous souhaitez vous inscrire dans une démarche écocitoyenne, demandez un devis à Co'ordi.

Pour chaque ordinateur, vous recevrez la visite d'un professionnel du chantier d'insertion qui se chargera de l'installation et de la première prise en main.

Pour quelles utilisations souhaitez-vous être équipé ?

Démarches administratives en ligne

Scolarité/ Formation (scolaire, étudiant, apprenti permis de conduire, formations,...)

Autres :

Dès réception de ce formulaire, Co'ordi prendra contact avec vous pour :

- Étudier vos besoins
- Définir les conditions de prise en main et de suivi
- Répondre à vos questions

Cette demande, vous engage à :

Accueillir, à votre domicile, l'équipe dédiée à l'installation et à la première prise en main de l'ordinateur

Avoir une connexion Internet au moment de l'installation

Réunir les conditions suivantes pour l'installation : branchement électrique, bureau ou autre support destiné à recevoir le matériel

Votre demande fait suite à un échange avec l'organisme qui vous accompagne ?

Oui Non

Nom de l'organisme :

Ce bulletin, accompagné des pièces justificatives, est à retourner par courrier à : 14 bis avenue Pasteur 23000 Guéret ou par mail à : caccoordi2@gmail.com

* Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Toutes les informations collectées sont strictement destinées au Comité d'Accueil Creusois dans le cadre de l'opération Co'Ordi. En aucun cas, elles ne seront cédées à un tiers ou utilisées à des fins commerciales ou de démarchage.